LA LETTRE DE ROUJAN

35

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2026

INAUGURATION DE L'ALP DE L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC

ROUJAN COMMUNE DE

COLLECTE & BRADERIE CCAS p. 5

40 ANS DU TÉLÉTHON p. 10

RETROUVEZ L'AGENDA p. 12

www.roujan.fr

SOMMAIRE
EN BREF

7 | **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**
30 KM/H & TROTTINETTES

8 | **ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS**
BOULE JOYEUSE,
CŒUR DE VILLAGE & DSL

11 | **OCTOBRE ROSE**
ROSE DE ROUJAN & CONCERT

12 | **L'AGENDA NOVEMBRE / DÉCEMBRE**
NE RATEZ AUCUN ÉVENEMENT

MAGAZINE D'INFORMATIONS
ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE ROUJAN

Directeur de la publication : Jean BLANQUEFORT
Rédaction : Guillaume DESCHAMPS
Conception graphique / mise en page : Céline ANTON
Impression : JF IMPRESSION

Imprimé à 1 500 exemplaires

Crédit photos :
- Guillaume DESCHAMPS
- Céline ANTON
- Jean-Philippe COUSINIER
- www.magnific.com

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2026 **# 35**

NUMÉROS UTILES

MAIRIE
04 67 24 60 66

CCAS
(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)
04 67 25 01 45

ALP
04 67 24 78 46

POLICE MUNICIPALE
04 67 24 63 31

GENDARMERIE SERVIAN
04 67 39 10 20

POMPIERS
18

CC LES AVANT-MONTS
04 67 36 07 51

LE MOT DU MAIRE

*Après les **événements climatiques** qui ont causé du désordre dans notre commune le 24 août et qui laissent encore des traces sur certains axes routiers, c'est, plus récemment, la pluie tant attendue qui a fait parler d'elle !*
*En effet, le samedi 3 octobre - jour du **repas des aînés** offert par la municipalité - un violent orage s'est abattu sur Roujan, tant et si bien que pour la première fois l'eau a pénétré avec force dans le hall d'entrée et le début de la grande salle.*
Après un moment de surprise et avec beaucoup d'aide, tout est rentré dans l'ordre et le repas s'est parfaitement déroulé. Pour cette édition 2026, la doyenne, Madame Madeleine Depardieu, et le doyen, Monsieur René Pailhès, ont entouré Monsieur le maire. Le service efficace a été assuré par une dizaine d'élus.

*Un autre événement marquant a eu lieu le mercredi 7 octobre, à l'école Lucie Aubrac : **l'inauguration de l'Accueil de Loisirs Périscolaire** en présence de représentants de tous les financeurs qui ont tenu à souligner la qualité et la pertinence de ce projert.*

*Les travaux de **l'espace Jean Raynal** se terminent…*
*L'inauguration de ce magnifique espace se fera probablement dans le courant du mois de novembre : nous attendons le feu vert de nos différents partenaires financiers. Toutes les Roujanaises et tous les Roujanais seront bien entendu invités à se joindre à nous ! Nous vous tiendrons informés de la date précise de l'inauguration via nos différents canaux de communication : notre page Facebook, sur le site web et par affichage sur les panneaux d'information. Concernant la future **Plaine des Sports**, les travaux ont commencé avec une priorité donnée au parking. Les installations sportives suivront.*

*Pour les amateurs de **loto**, la saison a débuté. Pour en connaître les dates, vous pouvez consulter l'agenda en dernière page de ce bulletin municipal !*

*Je très heureux de voir que plusieurs associations roujanaises se sont mobilisées afin d'organiser le **Téléthon**. Sachez que j'ai coordonné cet événement de début décembre durant 20 années, il me tient donc particulièrement à cœur. Un beau programme vous sera proposé : soyons unis dans cet élan de solidarité pour cette noble cause ! De nombreux autres événements à caractère caritatif ont eu lieu (**course Rose de Roujan**, **concert au bénéfice de la Ligue contre le Cancer**) ou sont à venir (**collecte de la Banque Alimentaire de notre CCAS** début novembre).*

*En attendant de vous retrouver pour les **vœux du maire qui auront lieu le dimanche 10 janvier 2027** à partir de 11 h 30 à la salle polyvalente, je vous souhaite pour les mois de novembre et décembre le meilleur pour vous et vos familles, et de belles fêtes !*

Jean Blanquefort

VIE COMMUNALE

ÇA S'EST PASSÉ À ROUJAN

MATINÉE DES ASSOCIATIONS

Quasiment toutes les associations du village étaient présentes lors de la matinée des associations le dimanche 6 septembre au jardin Bastard-Senaux. Les nombreux visiteurs ont ainsi pu les découvrir. En fin de matinée, le maire et son conseil municipal ont pu accueillir les nouveaux Roujanais autour du verre de l'amitié.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens s'est déroulé le samedi 3 octobre dans une bonne ambiance et près de 200 personnes s'étaient déplacées malgré la pluie diluvienne.

Le repas préparé par l'Omnibus ainsi que l'animation musicale assurée par Franck Malbert ont rencontré un franc succès.

INAUGURATION ALP

L'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) de l'école Lucie Aubrac a été inauguré le mercredi 7 octobre à 11 h en présence de : M. Jacques Lucbéreilh, sous-préfet de l'Hérault ; de M. Philippe Vidal et Mme Séverine Saur, conseillers départementaux ; de M. Olivier Halley et M. Thierry Mathieu, respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur de la CAF de l'Hérault ; du maire, de ses adjoints et de nombreux élus.

Après une visite des lieux menée par Frédéric Munoz, directeur de l'ALP, en présence d'Alain Ginieis, adjoint aux travaux, et de Séverine Sanchez, élue déléguée aux affaires scolaires, tous nous ont félicité pour cette réalisation très bien conçue et adaptée au besoin des enfants et du personnel. Les personnes présentes ont ensuite pu échanger autour du verre de l'amitié.

ÉLECTIONS SÉNATEURS HÉRAULT

Le 27 septembre 2026, les 2 729 grands électeurs de l'Hérault (dont 5 de Roujan) ont voté pour élire les 4 sénateurs du département. Ont été élus Hussein Bourgi (PS, sortant), Julie Frêche (PS), Joseph Francis (UDI) et Manon Bouquin (RN).

ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2026

À VENIR

CINÉ-CLUB AVANT-MONTS

Projection du film "**Le deuxième acte" le mercredi 18 novembre à 20 h 30** à la Salle du Peuple.
Inscription (gratuite) nécessaire au Ciné-Club puis 4 euros la séance pour les habitants de la Communauté de Commune des Avant-Monts.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire se déroulera le **vendredi 6 et le samedi 7 novembre**, à l'entrée du Super U Cap Caroux.

Dans un contexte économique difficile, où chacun peut être confronté à des difficultés, nous faisons appel à la générosité et à la solidarité de tous les habitants. Chaque don, même modeste, compte et peut faire la différence pour les personnes qui en ont besoin.

L'ensemble des denrées récoltées sera ensuite distribué tout au long de l'année par le CCAS, au bénéfice des habitants des communes partenaires. Nous comptons sur votre solidarité et vous remercions chaleureusement pour votre participation !

BRADERIE AUTOMNE-HIVER

Le CCAS organisera sa traditionnelle braderie automne-hiver le **mercredi 9 décembre**, de 10 h à 17 h, à la salle du Peuple.

Comme à l'habitude, tous les articles seront proposés au prix unique de 1 euro. Une belle occasion de faire de bonnes affaires et de trouver des articles à petits prix !

Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous placé sous le signe de la convivialité et de la solidarité.

DOCTEURS JUNIORS

À compter du **2 novembre**, deux docteurs juniors rejoindront la Maison de Santé Le Calypso. Cette arrivée constitue une bonne nouvelle pour notre territoire et participe à la dynamique de maintien et de développement de l'offre de soins de proximité.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans cette nouvelle étape de leur parcours.

DÉCORATIONS DE NOËL

Le concours de la maison la mieux décorée et la mieux illuminée fait son retour ! Pour y participer, merci de vous inscrire en mairie **avant le vendredi 18 décembre à midi**. Un jury se déplacera et désignera la maison illustrant le mieux la magie de cette période de fêtes. Le gagnant sera, bien entendu, récompensé.

NOËL DES ÉCOLES

La venue du Père Noël, et la distribution des cadeaux offerts aux élèves par la commune, auront lieu le **vendredi 18 décembre** à la salle polyvalente à partir de 17 h. Ce moment magique qui réunit enfants et parents est toujours empreint de joie et de bonheur. Nous espérons que parents, grands-parents, et enseignants seront toujours aussi nombreux à participer à cette rencontre, dans une ambiance chaleureuse et festive.

VŒUX DU MAIRE

Les traditionnels vœux du maire pour la nouvelle année auront lieu le **dimanche 10 janvier** à 11 h 30. L'ensemble du conseil municipal vous donne rendez-vous à la salle polyvalente pour l'allocution du maire, qui sera suivie d'un moment de convivialité.

COMMÉMORATIONS

La commémoration de la Victoire et de la Paix, et l'hommage à tous les "Morts pour la France", aura lieu le **mercredi 11 novembre** à 11 h 30 avec le départ du cortège depuis la place de la Mairie. Le verre de l'amitié sera ensuite servi à la salle du peuple.

La commémoration de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie aura lieu le **samedi 5 décembre** à 11 h 15 au Monument aux Morts.

RECENSEMENT 2027

Le recensement de la population se déroulera du **21 janvier au 22 février 2027**. À cette occasion, la municipalité recrute des agents recenseurs. Le profil recherché est celui de personnes sérieuses, dotées d'un bon sens de l'organisation, et disponibles de la mi-janvier (début des formations) jusqu'à fin février.
Date limite de dépôt des candidatures en mairie : vendredi 20 novembre 2026 à midi.

DIVERS

ESPACE JEAN RAYNAL

Les travaux de l'espace Jean Raynal sont désormais terminés et leur réception a été réalisée fin octobre, avec quelques réserves qui seront corrigées dans les semaines à venir. Les efforts se concentrent désormais sur la 2e tranche des travaux et l'aménagement de la Plaine des Sports.

TRAVAUX

De nombreux travaux ont été réalisés ces derniers mois avec le concours des services techniques de la Communauté de Communes Les Avant-Monts :

- réfection du chemin de Saint Nazaire
- rectification de l'affaissement de la voirie et mise en place de buses dans le ruisseau au lieu-dit les Faïsses
- rectification de l'affaissement de la voirie puis enrochement au lieu-dit le Fesc.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Depuis le **9 septembre 2026**, sur décision de Mme la préfète de l'Hérault, le port d'un casque homologué et d'un gilet rétroréfléchissant (dit "gilet jaune") est obligatoire pour circuler en trottinette électrique dans l'ensemble du département de l'Hérault. Cet arrêté s'applique sur l'ensemble des voies ouvertes à la circulation, de jour comme de nuit.

Nous vous rappelons que tout engin de ce type doit être équipé des dispositifs obligatoires :
feux avant et arrière en état de fonctionnement ; catadioptres ; freins efficaces et avertisseur sonore. Par ailleurs l'âge minimum pour utiliser une trottinette électrique est de 14 ans, la vitesse maximale est de 25 km/h et une assurance responsabilité civile doit avoir été souscrite. Le port d'écouteurs ou d'un casque audio est interdit, et l'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

Nous en profitons pour vous indiquer que tous les véhicules à moteur, en particulier les trottinettes électriques, sont interdits sur l'ensemble de l'espace Jean Raynal.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Afin de renforcer la sécurité des piétons et des usagers de la route, des "**feux récompense**" seront installés d'ici la fin de l'année sur l'axe principal de notre village. Un feu sera placé sur l'avenue de Cassan dans le sens de la descente, et deux feux sur l'avenue de Pézenas, un dans le sens de la descente et un autre dans le sens de la montée. Ces feux sont au rouge par défaut et passent au vert si les usagers de la route respectent la vitesse autorisée.

Suite à de nombreuses discussions en commission sécurité puis en conseil municipal et après accord du représentant des routes du département, la vitesse dans le village sera **limitée à 30 km/h** (sauf une portion du chemin de la Plaine qui reste à 50 km/h). D'autre part, une modification de carrefour aura lieu avec inversion du stop de la rue Jean Calas sur le chemin de la Plaine.

Après une longue période de sensibilisation et de prévention, les stationnements en zone bleue (avenue de Pézenas, rue du Jeu de Ballon et place de la Mairie) seront verbalisables de manière systématique à compter du **15 novembre 2026**. Il en sera de même pour le non-respect des places livraison, ainsi que pour toutes les autres places spécifiques. Pour rappel le stationnement en zone bleue est autorisé pour une durée d'une heure afin de permettre aux usagers de faire les achats auprès des commerçants du centre-ville.

Les usagers n'ayant pas de disque à mettre derrière leur pare-brise peuvent s'en procurer un au secrétariat de la mairie.

MAX ET TILL ALRAN

Félicitations à Max et Till Alran, deux frères roujanais, cyclistes spécialistes de l'épreuve de descente en VTT.

Après s'être illustré en catégorie "juniors" (champion d'Europe en 2024, vice-champion du monde en 2024, champion du monde en 2025 et double vainqueur du classement général de la coupe du monde en 2024 et 2025), Max Alran a fait une entrée remarquée en catégorie "élites" en gagnant sur la piste légendaire des Gets le 22 août dernier. Il s'est aussi classé 2e à Whistler au Canada le 27 septembre. La coupe du monde de descente s'est achevée le 4 octobre 2026 et Max Alran a terminé 5e du classement général pour sa première participation.

Nous tenons aussi à saluer l'excellente performance de Till Alran qui a terminé 8e du classement général de la coupe du monde (aussi pour sa première participation) et qui s'était lui aussi illustré en catégorie "juniors" (4e du classement général en 2025 et 5e en 2024).

BONUS RÉPARATION

Connaissez-vous le bonus réparation ?

Votre aspirateur, votre sèche-cheveux, votre lave-linge, votre congélateur ou votre vélo d'appartement ne fonctionne plus ? Avant de le remplacer, vous pouvez essayer de le faire réparer grâce au bonus réparation.

Le bonus réparation est un dispositif mis en place par la loi relative à la lutte contre le gaspillage. C'est une aide financière de l'État qui offre une réduction immédiate (d'un montant allant de 10 à 65 euros selon le type d'appareil) sur votre facture. La réduction est déduite directement au moment du paiement de la facture. Vous devez obligatoirement confier votre bien à un professionnel (Réparateur agréé) portant un label officiel.

Pour plus d'informations :
https://www.bonusreparation.org

PERMIS DE DIVISER

A titre informatif : À compter du **1er octobre 2026**, le Permis de Diviser, également appelé autorisation préalable de travaux de division, devient obligatoire dans 23 communes du territoire des Avant-Monts, dont Roujan, dans les zones UA et UB du PLUi. Ce dispositif concerne les propriétaires qui souhaitent transformer une maison ou un immeuble en plusieurs logements distincts. Le Permis de Diviser vise à garantir des conditions de logement décentes, à limiter l'hyper-densification et à contribuer à l'amélioration du patrimoine bâti et à l'attractivité du territoire. La Communauté de communes assurera sa mise en œuvre.

Tout propriétaire concerné doit déposer une demande d'autorisation préalable de division, y compris lorsque les travaux ne nécessitent pas d'autorisation d'urbanisme. Lorsque la division nécessite déjà un permis de construire ou une déclaration préalable, cette autorisation d'urbanisme tient lieu d'autorisation de division.

Quels sont les motifs d'un refus possibles ?

Sont notamment concernés par un refus les logements présentant une surface inférieure à 14 m², un volume habitable inférieur à 33 m³, ou ne disposant pas des équipements indispensables. Une division peut également être refusée si elle porte atteinte à la sécurité des occupants, à la salubrité publique ou ne respecte pas les règles d'urbanisme, notamment en matière de stationnement.

Pour plus d'informations :
https://www.avant-monts.fr/vivre-sinstaller/habitat-urbanisme/permis-de-diviser/

VIE ASSOCIATIVE

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

LA BOULE JOYEUSE ROUJANAISE

Association fondée le 20 août 1963 avec M. Raphaël BERENGUER comme premier président.
En tant qu'adhérents à la FFPJP, nos licenciés ont la possibilité de participer à toutes les compétitions officielles de janvier à décembre (tous les concours inscrits au calendrier, qualifications secteur, Hérault, championnat des clubs vétérans et open).

Si les personnes ne désirent pas s'engager dans une licence, nous sommes en mesure de leur proposer une adhésion moyennant une carte de membre sympathisant d'un montant de 15 euros.

Pour animer et dynamiser le village, nous proposons des concours ouverts à tous les résidents le 14 juillet et lors de la fête locale en août. Durant la saison estivale, au boulodrome, nous organisons trois repas conviviaux pour partager et se retrouver, ainsi qu'un repas de fin de saison. Tous les habitants de Roujan ont la possibilité de participer à ces manifestations.

Nous sommes ouverts à la participation de toutes les personnes intéressées.

Mail : **laboulejoyeuseroujanaise34@orange.fr**
Site Web : **https//laboulejoyeuseroujanaise.fr**
Facebook : **la boule joyeuse roujanaise**
Tél : **06 07 41 79 39** / **06 41 44 42 93**

DRAGONS OF THE SOUTH LOTUS

L'association DSL (Dragons of the South Lotus) s'est créée en 2021 à Roujan avec pour but de rassembler les familles roujanaises autour de différents types de jeux. Une cinquantaine d'adhérents se retrouve tous les jeudis soir à partir de 20 h à la salle du peuple (place de la Mairie).

DSL ce n'est pas que se retrouver pour jouer, c'est aussi proposer quelques évènements importants tout au long de l'année comme nos différentes chasses au trésor sur la légende de Sainte Marthe, la légende du hérisson et l'enquête "Silence, ça tourne à Roujan", mais aussi notre salon Retro Gaming ou encore des soirées Loup Garou.

Venir chez DSL c'est s'amuser tout en participant à la vie du village !

Mail : **dsl.roujan@gmail.com**
Site web : **dslroujan.fr**
Facebook : **dsl**
Discord : **dslroujan.fr/discord**

ROUJAN CŒUR DE VILLAGE

L'association Roujan Cœur de Village constituée en 2024, est une association engagée dans l'animation et la dynamisation de notre centre-ville. Les bénévoles de l'association ont à cœur de développer le vivre ensemble et les relations intergénérationnelles.

Vous connaissez probablement déjà notre association par le biais des décorations effectuées sur nos ronds-points, les évènements sur le Jeu de Ballon, tel que Noël, le défilé du Carnaval (dont le nombre de chars croît chaque année), et la fête de la musique avec son repas-concert.

Les évènements prévus cette année sont :
- Noël sur la place du Jeu du ballon le 18 décembre au soir
- Défilé de chars pour le Carnaval le 27 février 2027
- Présence lors de la Foire de Roujan le 4 avril 2027
- Repas-concert pour la Fête de la Musique le 21 juin 2027.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte par la Lettre de Roujan afin de vous informer que vous êtes les bienvenus si vous souhaitez rejoindre notre association ou notre formidable équipe de bénévoles ! Nous sommes également tout au long de l'année à la recherche de dons de différents matériaux, bricolage, déco de noël, reste de peinture, tissus, etc...

Dans l'attente de vous revoir prochainement lors de nos évènements !

Mail : **assoroujancoeurdevillage@gmail.com**
Facebook : **Association Roujan Cœur de Village**
Tél : **06 63 31 61 56** / **06 15 32 18 17**

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
4-5 DÉCEMBRE 2026

Cette année, le Téléthon fête ses 40 ans, et comme chaque année, de nombreux événements vont être organisés dans notre commune pour recueillir vos dons.

Programme complet :

- **Dimanche 29 novembre :** le Foyer Rural organise une **randonnée pédestre** avec 2 parcours au choix (inscription à partir de 8 h 30 pour le parcours de 10 km et à partir de 9 h pour le 5 km à la salle polyvalente) suivie d'un repas le midi à la salle polyvalente (*uniquement* sur inscription au préalable par courriel à foyerruralroujan@orange.fr ou par message sur le répondeur au 04 67 24 87 09 en précisant bien votre nom, le nombre de convives et votre numéro de téléphone).
- **Dimanche 29 novembre :** à 18 h, **concert gratuit** de chants de Noël et de fêtes par l'ensemble Héméra (Franck Malbert) et mise en lumière de l'Église Saint-Laurent.
- **Vendredi 4 décembre : vente de gâteaux** devant le Petit Primeur, en face de la mairie, de 8 h à midi.
- **Samedi 5 décembre : repas du Téléthon** organisé par le Comité des Festivités Roujanaises avec la participation de la Boule Joyeuse, avec animation musicale. Ouverture des portes à 19 h.
- **Samedi 5 et dimanche 6 décembre : fil rouge du Téléthon** avec le traditionnel **défi de la vente de brioche** (30 mètres à déguster sur place, à emporter ou à congeler !) au Super U, avec une animation proposée par les Minettes Roujanaises le samedi matin.
- **Dimanche 6 décembre : loto du Téléthon** (ainsi qu'un bingo et une tombola) à la salle polyvalente. Buvette et vente de gâteaux sur place. Ouverture des portes à 15 h, début du loto à 16 h.

Menu du Repas du Téléthon*

Terrine de Canard
Cuisse de Pintade aux Morilles
Écrasé de Pommes de Terre
Fromage
Dessert
Vins et café compris

20 euros

*Réservations à la Salle du Peuple
le mardi 24 novembre
de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h,
et le jeudi 26 novembre
de 17 h à 19 h.

Des urnes pour recevoir vos dons seront disponibles lors des événements. Une urne sera aussi disponible en mairie pendant les semaines précédant le Téléthon.

À noter que tous les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66 %. Ainsi un don de 30 euros vous donne par exemple droit à une réduction d'impôts de 20 euros. Dans le cas d'un don par chèque, l'AFM-Téléthon enverra automatiquement un document pour les services fiscaux à l'adresse présente sur le chèque. En cas de don en espèces, nous vous fournirons un récépissé sur place : ce sera notamment le cas pour les dons effectués en espèces à la mairie.

OCTOBRE ROSE

LA ROSE DE ROUJAN

La 2e édition de la Rose de Roujan a eu lieu le dimanche 27 septembre au matin avec 3 courses organisées dans le cadre d'Octobre Rose. Les activités proposées ont rencontré un franc succès auprès des petits (course 1 km) comme des grands (courses 7 et 13 km). Merci à Lézitrail 34, au Comité des Festivités Roujanaises, au vélo-club V3C et au Super U Cap Caroux pour l'organisation de ce bel événement, en partenariat avec Hérault Sport et de nombreux commerçants. La somme de 1 800 euros a été récoltée au bénéfice de la Ligue contre le Cancer.

CONCERT

Le dimanche 18 octobre a eu lieu un concert dans l'Église Saint-Laurent, au profit de la recherche contre le cancer. Cet événement caritatif a connu une forte affluence. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette journée et ont permis de recueillir des dons pour la Ligue contre le Cancer.

L'ensemble du public était ravi de la performance des artistes bénévoles, nous en profitons pour les remercier : Gilles Pellegrini, Tony Bram's, les Jumeaux, Morgane, Erick Perrier, Franck et Nicolas Malbert, Bernard et Maylan Delmas, Béa et Syndie.

ÉTAT CIVIL

M. LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL ONT LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PART DE LA NAISSANCE DE :

- **DAHMANI MAUPASTE Inaya**
  née le 28 août 2026 à BÉZIERS (34)
- **BEAUVALLET Zaïm**
  né le 1er septembre 2026 à BÉZIERS (34)
- **CAUSSIDÉRY Sinaï**
  né le 9 septembre 2026 à BÉZIERS (34)
- **RAGON Maé**
  né le 24 septembre 2026 à SÈTE (34)

DE L'UNION DE :

- **BERTONI Stéphane et LEBEL Marianne**
  célébrée le 26 août 2026
- **FERRER François et CISCAR Johanna**
  célébrée le 4 septembre 2026
- **APARICI Jérémy et LECOCQ Ludivine**
  célébrée le 5 septembre 2026
- **HAMZAOUI Ayoub et BEN DJEMA Nélia**
  célébrée le 7 septembre 2026

ET LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

- **FONTIBUS Denise**
  décédée le 27 août 2026
  à SAVIGNY-LE-TEMPLE (77)
- **BÉLAMAN François**
  décédé le 28 août 2026 à TOULOUSE (31)
- **DELMAS Henriette veuve GINIEIS**
  décédée le 9 septembre 2026 à ROUJAN (34)
- **DERISBOURG Gilbert**
  décédé le 15 septembre 2026 à Béziers (34)
- **MESTRE Geneviève épouse CARRIERE**
  décédée le 20 septembre 2026 à BÉZIERS (34)
- **MOUREY Simonne veuve FOREST,**
  décédée le 23 septembre 2026 à PÉZENAS (34)

ESPACE RÉSERVÉ AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION

Nous relatons par ces quelques lignes les incivilités qui persistent au niveau des trois containers de tri et le bac de compostage Place Montesquieu. Ce sont des sacs poubelles du verre des objets et des matières déposés régulièrement sur le sol, ce qui cause une gêne pour le voisinage, en particulier les odeurs en période de chaleur. Si cette situation doit continuer, nous demanderons à M. Le Maire de prendre les décisions qui s'imposent pour mettre un terme à ses agissements insupportables pour le bien de tous. Soyons solidaires pour garder notre village propre et agréable.

Bernard Mula

AGENDA

NOVEMBRE 2026

Vendredi et samedi 06-07 / COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE CCAS - SUPER U

Dimanche 08 / LOTO COMITÉ DES FESTIVITÉS (CFR) / SALLE POLYVALENTE

Mercredi 11 / COMMÉMORATION / PLACE DE LA MAIRIE

Week-end 14-15 / RETRO & GAMES PARTY 4 (DSL) / SALLE POLYVALENTE

Mercredi 18 / CINÉ-CLUB AVANT-MONTS / SALLE DU PEUPLE

Week-end 21-22 / MARCHÉ DE NOËL (CFR) / SALLE POLYVALENTE

Dimanche 29 / MARCHE ET REPAS TÉLÉTHON FOYER RURAL / SALLE POLYVALENTE

DÉCEMBRE 2026

Samedi 05 / COMMÉMORATION / MONUMENT AUX MORTS

Week-end 04-06 / TÉLÉTHON / SUPER U ET SALLE POLYVALENTE

Mercredi 09 / BRADERIE CCAS / SALLE DU PEUPLE

Samedi 12 / REPAS ENSEMBLE ET SOLIDAIRES / SALLE POLYVALENTE

Vendredi 18 / NOËL DES ÉCOLES (MAIRIE) / SALLE POLYVALENTE

Vendredi 18 / MARCHE DE NOËL (CŒUR DE VILLAGE) / JEU DE BALLON

Dimanche 20 / LOTO DE NOËL (CFR) / SALLE POLYVALENTE

JANVIER 2027

Vendredi 01 / LOTO COMITÉ DES FESTIVITÉS (CFR) / SALLE POLYVALENTE

Dimanche 03 / LOTO FSE COLLÈGE / SALLE POLYVALENTE

Vendredi 08 / GALETTE DES ROIS BOULE JOYEUSE / SALLE DU PEUPLE

Dimanche 10 / VŒUX DU MAIRE / SALLE POLYVALENTE

COMMUNE DE ROUJAN

1 place de la mairie - 34320 ROUJAN

☎ 04 67 24 60 66 ■ contact@roujan.fr

www.roujan.fr | mairie.roujan